



Artgila

Marché des Métiers d'art

Roumazières-Loubert
16270 TERRES DE HAUTE-CHARENTE

21 mai 2023

Informations générales

Le Marché des métiers d'art :

Le Lieu : Ville de Roumazières-Loubert, 16270 Terres de Haute-Charente (Charente).
Site du Festival place du **marché couvert**.

Possibilité d'accueillir 50 stands

Emplacement GRATUIT

Conditions à remplir :

Être professionnel déclaré et en fournir la preuve.

Avoir souscrit une assurance professionnelle couvrant les risques liés à la participation à un marché et fournir une copie de votre police d'assurance.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, dégâts ou dégradations pendant le déroulement et les préparatifs de la manifestation.

Tout manquement au règlement du festival ou toute infraction aux lois françaises, entraîne l'exclusion immédiate de la personne en cause

Avoir son propre matériel d'exposition conforme aux normes de sécurité en vigueur (Attention, ARTGILA ne fournit aucun matériel hormis tables, grilles et l'électricité dans la limite de nos possibilités).

Toute revente d'objets non fabriqués par l'exposant est interdite, tout comme les sous-locations d'emplacements.

Hébergement

Aucun hébergement n'est prévu.

- ◆ Les exposants sont priés de faire parvenir aux organisateurs du Festival leur bulletin d'inscription complet avec le chèque de caution, qui leur sera restitué lors de leur arrivée, **avant le : 1^{er} Mars 2023**.
- ◆ Après examen des candidatures, reçues avant la date limite, les participations seront validées.
- ◆ Dès lors que les candidats auront été retenus, ils seront moralement tenus d'honorer leur engagement.





BULLETIN de candidature 2023

Identité

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Siret

Métier :

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone fixe : Portable :

Fax : E-mail :

Coordonnée de l'assureur.....

Numéro de Police d'assurance :

CAUTION D'ENGAGEMENT de 50€ par Chèque qui ne sera pas encaissé et qui vous sera remis lors de votre arrivée sur le site du festival.
En cas de non présence lors du festival le chèque sera encaissé par l'association sans aucun recours de votre part

Afin d'optimiser vos conditions d'accueil, merci de nous fournir les renseignements suivants :

- Taille de l'emplacement souhaité :
- Métrage de tables :
- Electricité : oui non
- Nombre de grilles :
- Dans le cadre de la sécurité :
 - Emplacement spécifique à préciser,
 - Besoin de grilles de protection, à préciser

Inscription

L'Association Artgila se réserve le droit d'annuler le Festival 2023 pour des motifs dont elle sera seule juge. Dans ce cas les candidats inscrits seront avertis aussitôt de la décision prise et leur caution sera rendue.

Ils ne pourront tenter aucune action de recours vis à vis de l'Association.

Je soussigné(e) : déclare avoir pris connaissance des conditions de participation au Festival Artgila de Roumazières-Loubert, ainsi que du présent règlement que j'accepte dans sa totalité.

Date

Signature :

Cet exemplaire, complété et signé, est à retourner **avant le 1^{er} Mars 2023** à :

Artgila – Mairie – 31 rue de l'Union - Roumazières-Loubert - 16270 TERRES DE HAUTE CHARENTE.

ARTGILA - Mairie 31, rue de l'Union - Roumazières-Loubert - 16270 TERRES DE HAUTE-CHARENTE
05.45.71.20.54 - Siret: 520 883 760 00016

E-mail : argila@terresdehautecharente.fr - www.argila.fr  Association Artgila